

PROCÈS-VERBAL de l'**assemblée générale annuelle** des membres de la Caisse Desjardins Portugaise, tenue samedi 12 avril 2025 à 14 heures, à l'Association Portugaise du Canada, Montréal

ÉTAIENT PRÉSENTS :

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Paula Bernardino, présidente

Sérgio Marques, vice-président

Sophia Dias, secrétaire

Marco Michels Manfrin, président du comité de mise en candidatures

Rosane Fernandes Dal Magro, présidente du conseil d'audit et déontologie

PERSONNEL SUPPORT

Khaled Ouabdesselam, directeur général par intérim

Adriana Simões, adjointe à la direction générale

Nombre de membres présents : 106

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Mme Paula Bernardino, souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

La présidence déclare l'assemblée ouverte à 14h30.

Mme Bernardino présente les gens qui l'accompagnent à l'animation et au soutien.

Elle informe les membres qu'elle présidera l'assemblée jusqu'au moment des élections et que Madame Sophia Dias agira comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Marques sera assisté dans ses fonctions par Madame Adriana Simões, adjointe à la direction générale.

Présentation du message du président de Mouvement par capsule vidéo

Règles de fonctionnement

Les règles de fonctionnement de l'assemblée sont présentées par Mme Sophia Dias, secrétaire. Madame Dias informe que les membres seront appelés à s'exprimer sur différents sujets, lors d'une période de vote en différé qui aura lieu au cours des quatre jours suivants. Des tablettes seront mises à la disposition des membres pour votation à la fin de l'assemblée.

Nomination des scrutateurs

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Jennifer Vieira et Graça Dias comme scrutatrices de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidence invite Madame Sophia Dias, secrétaire, à faire la lecture du projet de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU que la réunion se poursuivre selon l'ordre du jour présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 13 AVRIL 2024

La présidente informe que c'est le moment de procéder à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue au printemps 2024. Mme Bernardino informe également qu'un membre a demandé la correction du procès-verbal à la page 5.

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y aura pas de lecture ni de résumé. Nous sommes ainsi prêts à en faire l'adoption. Un des membres demande la lecture du procès-verbal. La présidence procède au vote auprès des membres présents afin de déterminer si une lecture du procès-verbal aura lieu. La majorité des membres présents expriment ne pas vouloir que le du procès-verbal soit lu.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2023 soit approuvé avec la modification mentionnée à la page 5.

Par voix de majorité, le PV n'est pas lu à voix haute (13 contre et 1 abstention), ceci est adopté à la majorité avec la modification demandée.

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Paula Bernardino, présidente du conseil d'administration, livre son message. Mme Bernardino indique qu'après la période de questions, elle quittera la table de l'assemblée, car elle se présente aux élections et que M. Sérgio Marques, vice-président, prendra sa place jusqu'à la fin de l'assemblée.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Madame Rosane Dal Magro, présidente du comité de surveillance et déontologie, présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2024

Présentation du rapport annuel par capsule vidéo

La présidence invite le directeur général par intérim, Monsieur Khaled Ouabdesselam, à présenter à l'assemblée les états financiers de l'année ayant pris fin le 31 décembre 2024.

Voir Annexe 1 pour le détail des Résultats financiers présentés.

Les membres sont invités à poser leurs questions concernant les états financiers et le directeur général répond auxdites questions.

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET DES AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Avant de procéder à la présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu ainsi qu'au bilan de la Distinction coopérative, la présidente, Mme Paula Bernardino, présente les récipiendaires des bourses d'études 2025-2026.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre 1

Un membre a demandé des éclaircissements sur le montant de 5000\$ qui apparaît dans le fonds d'aide aux jeunes.

La présidente a précisé que le montant se réfère à 2 demandes (2500\$ chaque) dans le cadre du programme d'aide à l'achat d'une première maison.

Membre 2

Combien de membres ayant reçu des bourses d'études offertes par la Caisse Portugaise sont présentement à l'assemblée ?

La présidente informe que la majorité est là.

Quel est le nombre actuel de comptes de personnes d'origine brésilienne ?

La présidente informe qu'elle va prendre note de la question et revenir aussitôt que possible.

Membre 3

Le membre demande ce qu'il est advenu avec le projet de la résidence portugaise pour personnes âgées.

La présidente clarifie la situation au membre

Membre 4

Le membre tient à remercier la caisse pour son implication et son aide aux jeunes de la communauté, notamment au niveau culturel. Et que son organisation est très reconnaissante de l'aide qu'elle a reçue de la Caisse Portugaise.

Membre 5

Le membre demande comment le comité de mise en candidatures a analysé les candidatures au conseil d'administration ? A-t-il vérifié l'éligibilité de chaque personne ? Sont-ils tous d'origine portugaise ?

Le président de l'assemblée répond que le processus a été effectué par le comité et que oui, tous les candidats sont admissibles.

9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION

Présentation des propositions sur le partage des excédents qui feront l'objet d'un vote en différé

Vote en différé / Adoption de la répartition des excédents annuels

La présidente demande à Monsieur Khaled Ouabdesselam, directeur général par intérim, de présenter la recommandation du conseil d'administration pour la répartition des excédents annuels (ristournes). Cette proposition est la plus avantageuse pour les membres.

Ci-dessous, le projet présenté lors de l'assemblée :

SUR PROPOSITION, DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de proposer la recommandation du conseil d'administration pour le partage des excédents.

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels, sera soumise au vote en différé.

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	ÉQUIVALENT EN DOLLARS
	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	
Comptes	0,58 \$	64 k\$
Épargne et placements		109 k\$
Fonds		12 k\$
Prêts et marges de crédit		216 k\$
RISTOURNE ASSURANCES³	23 \$/1 000 \$ de prime	80 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	32 k\$
RISTOURNE PRODUITS³	Montant de 50 \$⁴	57 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE³	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	3 k\$

Vote en différé / Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

La présidente invite Monsieur Khaled Ouabdesselam, directeur général par intérim, à présenter la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes.

Ci-dessous, le projet présenté lors de l'assemblée :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	1 390 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	802 k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	593 k\$
• Autres éléments du résultat	162 k\$
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	47 k\$
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	0 k\$
Solde des excédents à répartir	2 192 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(590) k\$
• Ristourne	(573) k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	70 k\$
• Affectation au FADM	(86) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(1 603) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2024	Total des ristournes aux membres	573 315 \$
	Fonds d'aide au développement du milieu	86 338 \$

SUR PROPOSITION, DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de proposer la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes.

Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote en différé.

10. RAPPORT DU COMITÉ MISE EN CANDIDATURE

Le président du comité mise en candidatures, Marco Manfrin, présente le rapport des activités du comité.

L'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 20 janvier 2025 de la façon suivante :

- Affichage à la Caisse
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook), TV portugaise, Radio
- Journaux de la communauté

Démarche du profil collectif

M. Marco Manfrin présente la démarche du profil collectif enrichi ainsi que les rôles et responsabilités des membres du conseil d'administration.

À l'issue de la période de mise en candidature, la Caisse a reçu 10 candidatures, pour pourvoir 3 postes, les 10 répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur Caisse, et le Code de déontologie de Desjardins.

Candidats :

- Madame Bernardino, Paula
- Monsieur Da Silva Madalena, Michelangelo
- Monsieur Félix, Miguel Augusto
- Madame Lima, Isabel
- Monsieur Lopes, Michael
- Monsieur Pires, Nelson
- Madame Santos, Lucília
- Monsieur Sawaia, Celso
- Monsieur Teles Junior, Luiz
- Monsieur Vieira Arlindo

Le président de l'assemblée, M. Sérgio Marques, reprend son rôle de président.

11. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS

Le président rappelle aux membres qu'ils auront à voter en différé sur les sujets suivants :

- La répartition des excédents annuels (ristournes)
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne

Seuls les membres de plein droit pourront voter soit par AccèsD en ligne ou AccèsD mobile.

OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

Dès la fin de la rencontre, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h 59 16 avril 2025.

Pour des raisons techniques, les bornes de vote n'ont été activées qu'à 17h45. Les membres ont donc été invités à aller voter directement le lundi suivant à la Caisse.

Précisions sur l'annonce des résultats

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse.

12. SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les résultats du vote sont les suivants :

Pour le conseil d'administration :

Pour les 3 postes à combler, les candidats élus sont:

- Madame Bernardino, Paula
- Monsieur Da Silva Madalena, Michelangelo
- Monsieur Teles Junior, Luiz

Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

- Pour à 96,34% et contre à 3,66%

L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

- Pour à 88.17.% et contre à 11.83 %

Le résultat des votes étant positif, l'assemblée est levée le 19 avril 2024, à 13h 02.

ANNEXE 1

Volume d'affaires total

VARIATION
6,40 %

2023
702,50 M\$

2024
747,59 M\$

COMPOSÉ DU BILAN (À LA CAISSE)
ET HORS BILAN (AVEC LES COMPOSANTES)

2024

ÉPARGNE
ET PLACEMENTS
DÉPÔTS DES MEMBRES

362,88 M\$

FINANCEMENT
PRÊTS AUX MEMBRES

384,71 M\$

◀ TOTAL

Total de l'actif

VARIATION
6,84 %

2023
400,30 M\$

2024
427,67 M\$

2024

Trésorerie et dépôts auprès
d'institutions financières

22,59 M\$

Placement dans le fonds
de liquidité sous gestion

6,78 M\$

Prêts

380,51 M\$

Provision pour pertes de crédit

0,20 M\$

Placements dans la Fédération

5,15 M\$

Autres actifs

12,84 M\$

◀ TOTAL

Total du passif

VARIATION
7,08 %

2023
371,78 M\$

2024
398,10 M\$

2024

Dépôts **317,43 M\$**

Emprunts auprès
de la Fédération **71,13 M\$**

Autres passifs **9,54 M\$**

◀ TOTAL

Total de l'avoir

VARIATION
3,68 %

2023
28,52 M\$

2024
29,57 M\$

2024

Capital social **0,04 M\$**

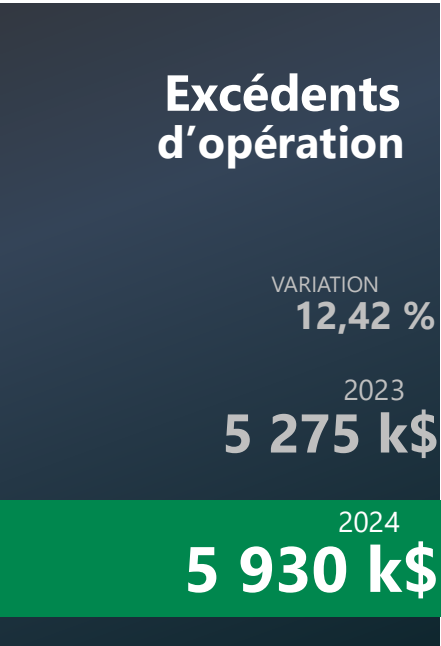
Excédents à répartir **1,69 M\$**

Réserves **27,85 M\$**

◀ TOTAL



2024	
Revenu net d'intérêts	7 270 k\$
Autres revenus	1 562 k\$
Revenus d'opération	8 832 k\$
Dotation à (recouvrement de) la provision pour pertes de crédit	1 k\$
Frais autres que d'intérêts	2 901 k\$
◀ TOTAL	



2024	
Revenu net d'intérêts	7 270 k\$
Autres revenus	1 562 k\$
Revenus d'opération	8 832 k\$
Dotation à (recouvrement de) la provision pour pertes de crédit	1 k\$
Frais autres que d'intérêts	2 901 k\$
◀ TOTAL	

Paula Bernardino
Présidente

Sophia Dias
Secrétaire